TP2: Analyse et conception des SI

L'association Théropeutes est un organisme de formation continue dont l'activité principale est l'organisation de cours et de conférences dans le domaine médical. Thérapeutes vous a confié l'étude de son système d'information.

Théropeutes propose tous les mois aux professionnels de la santé des cours <u>payants</u>, et des conférences <u>gratuites</u> par annonces diffusées dans la presse syndicale et par l'intermédiaire de son propre bulletin d'association. Les cours et les conférences organisés chaque année sont assurés par des personnalités du domaine médical indemnisés pour les mois durant lesquels ils ont travaillé.

Un formateur a compétence dans plusieurs domaines. Seuls les formateurs dont la compétence correspond au domaine du cours seront susceptibles d'intervenir pour une séquence précise de formation. Chaque formateur n'intervient en règle générale qu'une seule fois dans une formation. Ils sont choisis lors de l'établissement du planning des cours.

A l'inscription chaque participant verse un acompte égal au minimum à 25% du montant de la formation. Un livret de formation lui est remis. Outre les particularités de la formation (domaine, séquences et formateurs), le livret indique l'identifiant, le nom, l'adresse, et la profession du participant. Au début de la formation, chaque inscrit doit avoir réglé le solde ; une liste des participants pour la formation est établie.

Les conférences sont assurées par une seule personnalité. Elles concernent un sujet général unique et se situent toujours au même lieu. Le calendrier est défini chaque année. Chaque fin de semaine les cours éventuellement supprimés ou modifiés de la semaine écoulée sont pris en compte.

A la fin du mois, un bulletin d'indemnités est établi pour chaque formateur ayant fourni une prestation. Les formateurs sont indemnisés par heure d'intervention pour les cours, et par forfait pour les conférences. Le montant d'une heure d'intervention dépend du titre du formateur (professeur agrégé, maitre des conférences, docteur, etc.) et du niveau de rémunération attribué au cours (tarif supérieur, tarif moyen, tarif initiation, etc.). Conférences et cours apparaissent de la même manière sur le bulletin d'indemnité : la référence du cours ou de la conférence, le domaine ou le sujet général, puis soit d'une part le nombre d'heure assurées à chaque séquence, le niveau de rémunération, le coût horaire, le total du cours (nombre d'heures multiplié par le coût horaire), soit d'autre part le forfait de la conférence. Le montant global à indemniser figure au bas du document.

L'interview du responsable de Thérapeutes a permis de recueillir quelques données significatives du system d'information :

<u>Vous</u>: Existe-t-il une différence entre une formation et un cours?

Responsable: Non, pour nous il s'agit de la même entité.

Vous : alors, comment définissez-vous un cours ?

<u>Responsable</u>: Un cours se définit par le choix d'un domaine d'étude et un découpage en plusieurs séquences. Par exemple, à la référence de cours 7123 corresponde le domaine Imagerie Médicale; nous avons déterminé les intitulés de séquences suivants: découverte de l'imagerie, radiodiagnostic, etc.

Vous : Certain cours ont-ils trait au même domaine ?

Responsable: Oui.

Vous : Une séquence peut elle être utilisée dans plusieurs formations ?

Responsable : Non, les intitulés de séquences sont toujours uniques et liés directement à chaque cours.

Vous: Quand proposez-vous un cours?

<u>Responsable</u>: Lorsque les conditions nécessaires sont réunies: choix d'un domaine, des séquences, d'une période et d'un lieu et des formateurs participants.

Afin de mieux maitriser son évolution, l'association Thérapeutes souhaite créer une base des données qui sera utilisée dans l'automatisation de ses activités (e.g.. la gestion des cours, conférences et indemnités).

Travail à faire:

- 1. Construire les diagrammes de classes, cas d'utilisations,
- 2. Construire les diagrammes de séquences et d'activités :
 - La sélection des formateurs pour les cours.
 - L'édition du bulletin d'indemnités par formateurs.

Dictionnaire de données **indicatif**:

Nom	Description
Adr_f	Adresse du formateur
Nom_f	Nom du formateur
Total_remuni	Le total des rémunérations d'un formateur par mois
Nom_mois	Nom du mois
D_d_mois	Date de début du mois
D_f_mois	Date de fin du mois
N°_titre	Numéro du titre d'un formateur
Libelle_titre	Le libellé du titre
Sujet_domaine	Sujet du domaine
Libellé_tarif	Le libellé du niveau de rémunération d'un cours
Cout horaire	Le cout horaire d'un cours
N_seq	Le numéro d'une séquence
Date_seq	La date d'une séquence
Durée_seq	
Intitulé_seq	
Date_debut	Date de début d'un cours
Date_fin	Date de fin d'un cours
Montant-cours	Le prix d'un cours
solde	Le solde d'un participant par rapport à un cours
NomParticipant	Nom du participant
NaissanceParticipant	sa date de naissance
ProfessionParticipant	Sa profession
AdresseParicipant	Son adresse
SujetConf	Le sujet d'une conférence
forfait	Le forfait d'une conférence
DateConf	Sa date